



CfpcSemCA20210916PV

PROCES-VERBAL N° 2 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
ELARGI AUX REPRESENTANTS DES
CERCLES REGIONAUX ET DEPARTEMENTAUX
REUNION DU JEUDI 16 SEPTEMBRE 2021
(EN PRESENTIEL A LA FSCF ET EN VISIOCONFERENCE)

Membres présents : Jean-Claude ANDRIEUX (visioconférence), Francis AUBERTIN (trésorier général), Ivan COSTE-MANIERE (visioconférence), André COUPAT (visioconférence), Alain DELAMARE (Cercle de Normandie - visioconférence), Pierre GREGOIRE (visioconférence), Bruno GUILLOTIN (vice-président), Stéphane HATOT, André LECLERCQ (président), Gilles LECOCQ (vice-président), Bernard MACCARIO (visioconférence), Thierry MESSINA (secrétaire général), Laurence MUNOZ (vice-présidente - visioconférence), Claude PIARD (chargé de mission publications), Bruno PIECKOWIAK (visioconférence), Jacqueline ROCHER (secrétaire générale adjointe), Jean VINTZEL (vice-président), Edith ZITOUNI (chargée de mission secrétariat).

Invités présents : Gilles CONTER (chargé de mission auprès du président), Vincent KROPF (Cercle de Seine-et-Marne - visioconférence), Olivia MARCHAND (prestataire communication), Mehdi RAHOUI (représentant de Nathalie CONSTANTINI - visioconférence), Jean-Marie TURGIS (Cercle du Val-d'Oise - visioconférence).

Membres excusés : Colette ANDRUSYSZYN, Nathalie COSTANTINI, Jean-Pierre GUILBERT, Bernard PONCEBLANC (vice-président délégué), Bernard SAINT-JEAN (trésorier général adjoint).

1. Ouverture de la séance à 10h00 par le président

Le président André Leclercq souhaite la bienvenue à toutes et à tous en se réjouissant du nombre de participants et de l'intérêt porté à ce séminaire. Il remercie Christian Babonneau pour son accueil dans les locaux de la FSCF.

Le président de la FSCF souhaite à son tour la bienvenue au Conseil d'administration du CFPC dont il connaît très bien plusieurs de ses membres.

2. Approbation/adoption des procès-verbaux :

2.1. PV n°1 du Conseil d'administration du 22/04/2021

→ approuvé à l'unanimité.

2.2. PV n° 1 du Bureau exécutif/Séminaire du 27/05/2021

→ adopté à l'unanimité.

2.3. PV n° 2 du Bureau exécutif du 29/06/2021

→ adopté à l'unanimité.

3. Actualités

3.1. Situation après l'Assemblée générale électorale du CNOSF (29/06)

André Leclercq souhaite rencontrer la nouvelle présidente du CNOSF, Brigitte HENRIQUES pour évoquer avec elle la collaboration du CFPC avec le comité olympique. Lors de la campagne qui a précédé son élection, elle a renouvelé à André Leclercq l'importance qu'elle accordait à notre instance avec la volonté de nous réintégrer dans les locaux du CNOSF.

3.2. Pass'Sport

Le Pass'Sport est une allocation de rentrée sportive. D'un montant de 50 euros, cette aide de l'État est destinée aux enfants de 6 à 17 ans révolus bénéficiaires de l'allocation de rentrée scolaire 2021, ou de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé ainsi qu'aux jeunes de 16 à 18 ans bénéficiaires de l'allocation aux adultes handicapés (AAH). Durant l'été, les familles des 5,4 millions de jeunes éligibles au Pass'Sport ont reçu un courrier du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports rappelant que la réduction de 50 euros est utilisable pour s'inscrire dans l'ensemble des 150 000 clubs fédérés du 1er juillet au 31 octobre 2021 (*depuis, cette disposition est finalement prolongée au 30/11/2021*).

On note des difficultés administratives pour s'inscrire à ce dispositif.

4. Activités

4.1. Renfort administratif

- Dans l'attente du recrutement d'une personne qui pourrait être un service civique, Gilles Conter assurera une présence rue Sainte Hélène tous les jeudis.
- Olivia Marchand qui nous accompagne sur le plan communication en lien avec Gilles Conter développe particulièrement ses recherches pour une meilleure visibilité du CFPC (logos notamment).

En matière de communication, André Leclercq fait un point de situation générale : *« nous avons fait le tour de nos acquis en infographie et en numérique. Il nous faut développer un outil digital de gestion de notre activité qui nous permettra, entres autres, de faciliter nos relations. Dans l'immédiat, nous avons souhaité augmenter notre présence sur les réseaux sociaux avec LinkedIn plus approprié aux relations dites professionnelles, pour nous institutionnelles. Un chantier important sera la création de la lettre d'information. Avant cela, nous avons un logo, une devise et une stratégie politique de développement territorial reposant sur le thème : cinq anneaux pour cinq valeurs. Diplômes et labels utilisent ce thème et la refonte de graphisme est une première commande nécessaire à nos besoins ».*

4.2. Evolution du fonctionnement informatique du CFPC

Peu d'avancée à ce jour sur l'outil Teams du CNOSF ; l'informaticien étant peu disponible en ce moment. Il sera utile de prévoir ultérieurement une formation afin d'optimiser l'utilisation par chacun.

4.3. Point de situation du dossier « 70ème anniversaire » à Lausanne. Compte-rendu de la visite de repérage des 13/14 septembre 2021

Suite au déplacement de Jean Vintzel, Thierry Messina et Jacqueline Rocher, la présentation du programme définitif est actée. Des consignes seront adressées aux participants par circulaire.

4.4. Le point sur nos publications

- La prochaine Gazette paraîtra à la fin de ce mois. Elle est en grande partie consacrée au colloque de Nice ;
- La Gazette de mars 2022 sera axée sur le début d'une série à suivre jusqu'aux JOP de Paris 2024 : Des événements et des hommes ou souvenirs olympiques. « Nice 2021 », « Lausanne » ainsi qu'une présentation de notre prochaine Assemblée générale feront l'objet d'articles conséquents ;
- Le livre « *Les Autres Jeux* » est finalisé. Un contact est entrepris avec l'éditeur l'Harmattan pour une sortie de presse « rapide » ;
- Le livre suivant « *Souvenirs olympiques* » fait l'objet d'une étude. Une parution est envisagée en mars 2024.

Claude Piard profite de son intervention pour indiquer le passage de témoin « progressif » de ses missions à Gilles Lecocq.

4.5. Colloque de Nice (du 13 au 15 octobre 2021)

Bernard Maccario/Ivan Coste-Manière et le CFPC sont inquiets du peu de participation même si la présence des intervenants est de qualité. Des relances auprès des étudiants et des instances locales (CROS - CDOS - associations) seront effectuées.

4.6. CIPC : réunion des comités nationaux le 10 juillet 2021

Gilles Lecocq et Bernard Ponceblanc étaient présents (visioconférence). Echange d'activités intéressantes, particulièrement avec les pays sud-américains.

4.7. Le point sur nos finances

- Reçue la subvention de la ville de Paris. Montant inchangé : 800 euros ;
- Nous bénéficions de l'ANS d'un fonds de compensation « perte d'adhérents » d'un montant de 1 500 € ;
- Idée lancée par Ivan Coste-Manière pour une opération de communication autour de statues Pierre de Coubertin qui pourraient être implantées sur les différents sites des JOP 2024 ;
- Une réflexion pour nous « réapprovisionner » en gadgeterie est à l'étude ;
- L'ouverture d'un compte au Crédit Mutuel est en cours.

Jean Vintzel profite de ce point pour réaffirmer la possibilité offerte à tous les administrateurs d'utiliser des bons cerfa (dons) dans le cadre de leurs missions. Il insiste sur notre « bénévolat gratuit » qui ne doit pas impacter nos finances personnelles.

4.8. Assurances

Le trésorier a adressé une demande à notre assureur pour une couverture spécifique des frais de déplacement avion et train en cas d'annulation de la manifestation de Lausanne.

5. Retour sur le séminaire du 27/05/2021 - Avancées sur les thèmes de travail

Chacun des rapporteurs fait un point d'avancement de ses travaux avec pour objectif des propositions concrètes pour notre Assemblée générale le 31 mars 2022.

5.1. Thème 1 : Etat des lieux - Premiers échanges : Gilles Conter

Gilles Conter propose (avec l'appui du président) l'élaboration à court terme d'un PowerPoint « état des lieux » de notre association dans le but de proposer un plan de développement (projet associatif) incluant la valorisation de notre image.

5.2. Thème 2 : Réforme des statuts : Bruno Guillotin

« Premiers constats :

1. Outre le positionnement de nos cercles, les statuts de notre groupement sportif national doivent être revus avec cohérence et méthode. Cela ne se fera pas en une seule AG extraordinaire. Il nous faut donc prioriser nos actions : par quel bout commence-t-on ? Attention à la mise en place déjà existante de cercles régionaux (lien statutaire avec le CFPC). Tenir compte des principes de fonctionnement de l'ANS.

2. Premiers points à valoriser :

- Révision de nos statuts : association sportive ou non ? Fédération ou groupement d'associations ? Membres « personnes physiques » ou « personnes morales » ? Affiliation contractuelle de membres actifs ou simplement acquisition non contractuelle de droits de participer ? Les textes de la loi 1901 ou ceux du code du sport ? Agrément sportif ou agrément général ? Utilité sociale ou utilité publique ?
- Statuts des cercles : « rattrapage » pour certains déjà lancés, réflexion pour les autres sachant qu'il y aura bien une distinction à faire entre les cercles régionaux (fédérateurs et axés sur la réflexion) et les cercles départementaux (plus dans l'action du terrain). »

5.3. Thème 3 : Adhésions : André Leclercq

→ Ce thème sera développé ultérieurement en liaison avec la réforme des statuts.

5.4. Thème 4 : Développement des Cercles régionaux : Gilles Lecocq

Le groupe de travail s'est réuni à la mi-juillet pour des premières orientations. Les conclusions de cette réunion sont en cours d'écriture. Une deuxième réunion est programmée prochainement.

5.5. Thème 5 : Développement des Cercles départementaux : Bruno Guillotin

- Relation obligatoire avec le CDOS. Place à l'initiative locale ;
- Les cercles départementaux ont pour mission de rassembler les différents acteurs locaux (associations, municipalités, écoles, établissements d'Etat, centres sociaux, instituts spécialisés) autour de projets communs ;
- Recensement des cercles départementaux existants : CD 59, CD 62, CD 71, CD 77, CD 95, Village-Neuf (68) ;
- Asseoir l'existence juridique des cercles en lien avec les cercles régionaux et le CFPC en leur proposant à la fois un cadre d'interventions ainsi qu'une « boîte à actions » lesquelles, présentées

sous forme de fiches, pourront être déclinées selon les particularités locales (ressources humaines et matérielles) ;

- Renforcer et développer ces cercles départementaux ;
- Mise en place de critères d'attribution de label(s) Pierre de Coubertin, exemples : « sport et citoyenneté », « sport, culture et éducation » ;
- Mise en place éventuelle d'une Charte associée au(x) label(s).

5.6. Thème 6 : Francophonie : André Leclercq (note de Gilles Lecocq)

1 - La langue française est traduisible dans d'autres langues. Une œuvre de traduction est à accompagner et à encourager.

2 - Des auteurs non francophones, mais francophiles, développent une approche compréhensive de l'œuvre de Pierre de Coubertin. En cela, une traduction de ces textes en langue française est à accompagner et à valoriser en encourageant la présence de la francophonie au sein de réseaux transculturels.

3 - Les Cercles régionaux et départementaux Pierre de Coubertin, en lien avec le CFPC, sont des lieux propices pour développer en leur sein des initiatives transrégionales qui s'inscrivent dans des programmes européens et internationaux.

4 - Les Cercles régionaux et départementaux Pierre de Coubertin, en lien avec le CFPC, sont des lieux propices à l'accompagnement d'événements transrégionaux.

5 - La présence du CFPC à Lausanne, pour célébrer son 70^{ème} anniversaire les 5 et 6 novembre 2021, est une opportunité pour développer avec le Centre d'Etudes Olympiques, le Musée Olympique de Lausanne, et le réseau des Musées Olympiques des projets internationaux visant à promouvoir une approche transculturelle de l'œuvre de Pierre de Coubertin..

5.7. Thème 7 : Francophilie : André Leclercq (autre pilote à désigner)

→ Ce thème sera développé à moyen terme ; les thèmes 6 et 7 étant étroitement liés.

5.8. Thème 8 : Dons : Francis Aubertin

→ Voir intervention de Jean Vintzel (point 4.7).

5.9. Thème 9 : Les amis du CFPC : Jacqueline Rocher

Pourquoi ?

- Garder le contact avec les personnes qui partagent la philosophie de Pierre de Coubertin ;
- Maintenir un lieu de fraternité, de solidarité et d'entraide ;
- Un comité des sages, une référence éthique ;
- Pour que ceux qui ont eu des responsabilités au niveau du CFPC se retrouvent ;
- Pour déléguer une représentation sur les régions, remise de médailles, événements divers.

Comment ?

- Création d'une amicale plutôt qu'une association loi 1901 qui a plus de contraintes : des statuts, un conseil d'administration, une AG, un RI, un budget ;
- Une amicale ;
- Une adhésion libre ;
- Un droit d'entrée possible, mais pas obligatoire (20€) ;

- Une ligne budgétaire allouée par le CFPC.

Missions / Objectifs

- Après un temps de responsabilité, ne pas se sentir coupés du CFPC ;
- Participer aux événements du CFPC, des cercles régionaux, des cercles départementaux ;
- Effectuer un travail de recensement pour l'attribution de médailles ;
- Effectuer un travail de mémoire en interviewant des personnalités dans les régions.

6. Points divers

6.1. JOP 2024

Bruno Guillotin est chargé de constituer un dossier de labélisation auprès du COJOP 2024.

6.2. Colloque Calais 2023

Laurence Munoz expose ses premières idées autour de ce colloque, à savoir :

- Réflexions sur le programme scientifique ;
- Entrée JOP 2024 ;
- Travail avec les Lycées Pierre de Coubertin de la région qui pourrait engendrer des Challenges ;
- Contact avec les lycées et les cursus STAPS ;
- Contact avec le service des grands événements de la ville de Calais ;
- Etroite collaboration avec le CDOS 62 (Bruno Pieckowiak) pour la mise en place de l'évènement.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 16h00.

Le président,
président de séance

André Leclercq

Le secrétaire général,
secrétaire de séance

Thierry Messina